

3 mars 2014

Communiqué de presse

Les territoires ruraux à l'horizon 2040

Imaginez quatre scénarios très contrastés sur le développement des territoires ruraux wallons d'ici à 2040. Un pic de pétrole, un choix d'aménagement du territoire exclusivement basé sur la préservation des ressources environnementales ou encore une politique résolument libérale et tournée sur la production... quelles influences ces choix auraient-ils sur le design des territoires ruraux wallons de demain ?

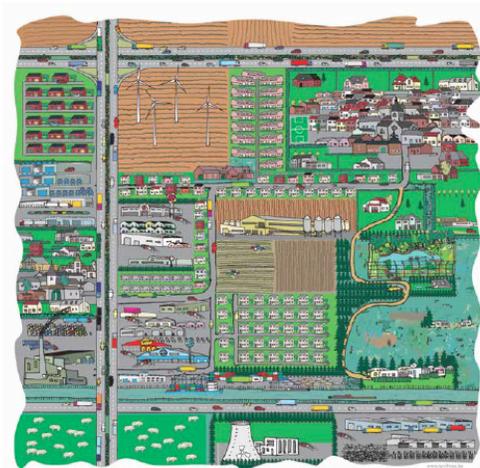
En 2013, le Réseau wallon de Développement rural rassemble ses membres autour d'un exercice de prospective. Prospective ? Mais encore ? Il ne s'agit pas pour le Réseau de jouer à Madame Irma et de se perdre en conjectures sur ce que sera demain. L'exercice proposé a plutôt pour objectif de poser la réflexion sur demain en utilisant des données concrètes et des variables à combiner pour construire des scénarios. « *Si nous n'avons qu'un passé, auquel nous ne pouvons rien changer, nous avons plusieurs avenir possibles. Voilà l'idée de base de la prospective.* ».

Un Groupe de travail « prospectif » a été mis sur pied au sein du Réseau wallon de Développement rural. Il s'est penché sur les enjeux majeurs que devront relever les territoires ruraux wallons demain et sur la manière de s'y préparer. Ce travail contribue notamment au positionnement des territoires ruraux sur les grands chantiers wallons (actualisation du SDER, noyaux d'habitat, programmation européenne 2014-2020,...) Il vise aussi à augmenter la prise en compte des territoires ruraux dans les réflexions en cours.

Quatre scénarios rassemblés dans un carnet

Les participants au travail de prospective ont identifié une série de thématiques qui leur paraissent déterminantes de ce que deviendront les espaces ruraux wallons dans vingt à trente ans. La démographie et le logement, l'agriculture, l'énergie, l'emploi, les ressources naturelles, la mobilité ont été examinés chacun à leur tour à partir de l'éclairage d'un panel d'experts.

Mais les participants ont surtout mobilisé leur propre connaissance du monde rural pour construire des futurs possibles. Il ne s'agit pas de prévoir, ni de prophétiser. C'est essentiellement en considérant plusieurs scénarios, en les comparant, en les confrontant, que l'on peut apprendre comment, par ses actions d'aujourd'hui, orienter le devenir. Car l'enjeu de ce travail de prospective est avant tout l'apprentissage : apprendre à identifier les tendances lourdes d'évolution, à analyser leurs conséquences probables et comprendre sur quoi il est possible d'agir pour orienter l'avenir.



Un Carnet d'une quarantaine de pages présente les résultats du travail : la démarche, quatre scénarios contrastés et des conclusions sur les enjeux pour les zones rurales de demain. Petit aperçu...

Scénario A : La campagne absorbée par la sur-urbanisation

En 2040, la Wallonie rurale montre un visage complètement éclaté, morcelé où cohabitent dans un joyeux chaos des zones résidentielles de classe, des zones industrielles et logistiques, des réserves naturelles, des ranchs agricoles, des fermes hors sol, des parcs éoliens. La multiplicité des usages, leur forte mobilité, la marginalisation de certaines couches sociales créent une situation où les conflits sont nombreux. Dans certaines régions, de la violence s'est installée et suscite des réactions sécuritaires. Une prospérité relative règne non sans inégalités criantes mais assez bien cachées par ce

fouillis spatial qui ménage des interstices où se glissent des habitats temporaires et précaires (parcs résidentiels), des activités non identifiées...



Scénario B : La campagne du marché écologique

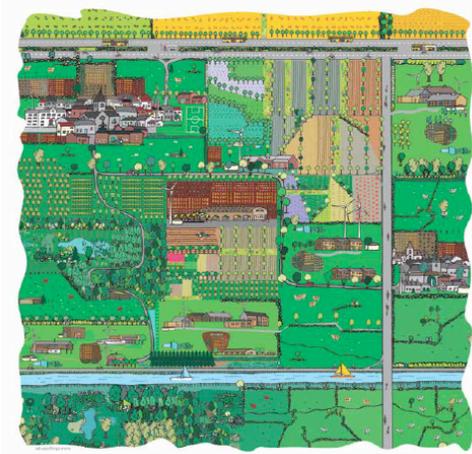
En 2040, l'espace rural est globalement aussi peuplé qu'au début du siècle mais la population rurale, qui s'est stabilisée à partir de 2030, s'est regroupée dans les bourgs et l'augmentation de la population wallonne se marque dans les villes où de grands investissements dans un habitat rénové ont été faits. L'espace rural est partagé en trois types de zones : a) des zones agricoles de cultures intensives d'un côté et d'élevage extensif soutenu par des Paiements pour Services Ecosystémiques de l'autre, b) des zones de production énergétique et c) des zones de conservation de la nature. S'y enclavent des éco-villages dispersés sur le territoire où des communautés affinitaires de populations aisées se sont organisées en espaces bien gérés avec des populations à la mobilité organisée. Vivre à la campagne est un peu devenu un luxe et un style de vie distingué.

Par contre la situation est tendue en ville et dans les anciennes périurbanisations : l'augmentation de la population impose une densification qui n'est pas toujours acceptée, le logement social est en panne et les mal logés s'accumulent. Le contraste entre des villes encore plus chaotiques et une campagne « écologisée » et chère suscite des formes de violence anti-écologique telles que la destruction de réserves naturelles ou le braconnage.



Scénario C : La campagne des filières productives

En 2040, le paysage rural wallon a profondément changé : c'est un espace où l'activité économique et industrielle a pris une place importante. Les pôles ruraux se sont renforcés et les zones d'activité économique multipliées. Les villages plus éloignés des centres ont connu un certain déclin. Quelques régions sont restées à l'écart et connaissent une dépopulation certaine. C'est là qu'ont été développés des « espaces patrimoniaux et paysagers » fréquentés par un tourisme de proximité. L'espace proprement rural n'est donc plus constitué que de marges et d'interstices provisoires. Il n'a plus guère de cohésion. La coordination des politiques publiques et l'autonomie relative des communes suscitent de nombreux conflits politiques et sociaux.



Scénario D : La campagne de la sobriété - scénario de rupture

L'espace rural wallon est devenu une mosaïque de territoires technico-écologiques et diversifiés. La gouvernance locale est déterminante et est sanctionnée par des réussites et des échecs. Il y a une grande diversité de situations et de modèles de développement tantôt axés sur l'autonomie tantôt axés sur les relations avec des acteurs urbains demandeurs de ressources alimentaires.

Des recommandations

La troisième partie du Carnet présente une série de recommandations établies à deux niveaux : 1) les enjeux et leviers généraux/structurels et 2) les enjeux et leviers sectoriels, sur lesquels agir pour un scénario de développement acceptable des territoires ruraux wallons. A l'aube des élections régionales, les élus d'aujourd'hui et de demain disposent d'un outil précieux pour éclairer leur choix et soutenir la construction d'une ligne de conduite. Cette réflexion est également importante pour toute structure active en Wallonie et qui aura, demain, par ses actions, un impact sur le développement de zones rurales harmonieuses et durables. Bonne lecture à tous !

Le Carnet n°3 « Les territoires ruraux wallons en 2040 – Exercice prospectif » est disponible sur simple demande à la Cellule d'Animation du Réseau (019/54.60.51 - info@reseau-pwdr.be) ou totalement téléchargeable sur le site web www.reseau-pwdr.be.

A propos du Réseau wallon de Développement rural

Le **Réseau** c'est surtout l'ensemble des bénéficiaires du PDR (agriculteurs, forestiers, associations, communes, entreprises, organismes de formation,...). On y retrouve également des associations et structures actives en milieu rural. En font aussi partie les administrations de la Wallonie, de la Fédération Wallonie Bruxelles et de la Communauté germanophone qui gèrent les matières abordées par les 4 axes du Programme de Développement rural. Les missions du Réseau sont : animer, communiquer, capitaliser, coopérer.

Toutes les infos utiles se trouvent sur www.reseau-pwdr.be

Contacts presse (ne pas diffuser)

Xavier Delmon, coordinateur du Réseau rural

GSM : 0495/77.93.96

E-mail : x.delmon@reseau-pwdr.be

Cécile Schalenbourg

GSM : 0475/93 63 61

Email : c.schalenbourg@reseau-pwdr.be

A disposition de la presse

- Illustrations des scénarios, dessins humoristiques, affiches avec chaque scénario et sa légende... sont téléchargeables sur le site www.reseau-pwdr.be dans l'espace Presse, moyennant le copyright © RwDR.

